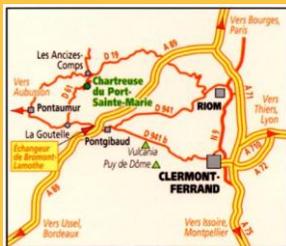


SITUATION DE LA CHARTREUSE



45° 54' 32" Nord
2° 48' 07" Est

Renseignements: Jacqueline Rossignol
36 bis, avenue du Mont Dore 63110, Beaumont
Tél: 04 73 26 68 44
Email : Chartreuse.psm@wanadoo.fr
<http://chartreuse-psm.fr/Chartreuse>

Bulletin d'inscription

Participant : Adulte Enfant

Collectivité ou scolaire Niveau
individuel collectif École
 Collège/lycée

Titre de la nouvelle:
.....

Nom :

Prénom :

Collectivité.....

Adresse
:

Code postal :

Ville :

Tél : Portable :

Email :

LE CONCOURS :

DISPARITION EN CHARTREUSE

Le concours :

« **DISPARITION EN CHARTREUSE** »,
qu'est ce que c'est ?

Un concours d'écriture de nouvelles organisé par l'association des Amis de la chartreuse Port Sainte Marie qui s'inscrit dans le projet culturel de l'association pour dynamiser son positionnement comme lieu ressource patrimonial, culturel et touristique du territoire.

Comment participer?

Proposer un texte original en lien avec la thématique :

« **Disparition en Chartreuse** »
dont l'action doit obligatoirement avoir un lien avec le site de La Chartreuse Port Sainte Marie et le territoire des Combrailles. Ce concours s'adresse à tous, enfants et adultes.

Le planning

Le concours est ouvert du 1^{er} novembre 2020 au 17 mai 2021

Novembre 2020  Lancement du projet	Jusqu'au 17 mai 2021  Écriture, envoi des textes	Juin 2021  Remise des prix
---	---	---



La Chartreuse de

Port Sainte Marie

CONCOURS DE NOUVELLES

Du
1 novembre
2020
au 17 Mai
2021



Concours ouvert aux adultes, enfants, structures scolaires et extrascolaires en individuel ou collectif



63230 CHAPDES-BEAUFORT

chartreuse.psm@wanadoo.fr tél. 04-73-26-68-44



RÈGLEMENT DU CONCOURS :

Article 1 – Le thème

L'association les Amis de la Chartreuse Port Sainte Marie organise un concours d'écriture de nouvelles qui devront répondre à la thématique :

« Disparition en Chartreuse »

et dont l'action doit obligatoirement avoir un lien avec le site de La Chartreuse Port Sainte Marie et le territoire des Combrailles.

Article 2 – Conditions de participation

Le concours se décline en 3 catégories :

- École primaire (individuel ou collectif)
- Collège/lycée (individuel ou collectif)
- Adulte.

Un seul texte est accepté par auteur.

Les membres du jury ne sont pas autorisés à participer.

Pour les participants mineurs, une autorisation parentale sera à envoyer en même temps que la nouvelle.

Article 3 – Inscription

La participation au concours est gratuite. Le bulletin d'inscription et le manuscrit devront être envoyés entre le 1 novembre 2020 et le 17 mai 2021 à minuit dernier délai à l'association des amis de la Chartreuse, à l'adresse suivante :

chartreuse.psm@wanadoo.fr

le bulletin d'inscription, à part de la nouvelle, peut être rédigé sur papier libre. Il doit comprendre : titre de la nouvelle (le titre devra être différent de celui du concours), catégorie, nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique.

une fiche incomplète expose à la non prise en compte de la candidature.

Article 4 – Conditions de présentation

Les nouvelles devront être inédites et répondre aux critères formels suivants :

- Être au format numérique
- Contenir 15000 caractères maximum espaces compris
- Être écrites en Times new roman ou Arial, taille 12, interligne 1,5, pages numérotées, texte justifié ; format de la page : A4 (21 x 29,7cm); tout envoi non conforme sera écarté sans être lu.
- Être rédigées en langue française
- Aucune mention du nom de l'auteur ne devra figurer sur le document rendu
- les textes seront envoyés au format Word ou open office,

Les fichiers ne seront pas rendus.

Article 5 –Le jury

Le jury est seul responsable de ses choix et n'a pas à les justifier. Ses décisions sont sans appel.

Il est constitué de membres de l'association, d'acteurs culturels du territoire, d'auteurs locaux.

Article 6 – Droits d'auteurs

Les organisateurs du concours se réservent tout droit pour diffuser, éditer et utiliser les textes primés. Les lauréats s'engagent, du seul fait de leur participation, à ne pas demander de droits d'auteurs dans le cadre de cette

publication.

Cependant, l'auteur demeure propriétaire de son œuvre.

En cas de plagiat avéré, les participants seront éliminés du concours.

Article 7 –Acceptation du règlement

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours ou ses résultats ne sera admis. La participation au concours implique de fait l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce concours si des circonstances extérieures l'exigeaient.

Article 9 – Remise des prix

Les prix seront remis à l'occasion des Journées du patrimoine de pays et des moulins sur le site de la chartreuse (26-27 juin 2021).

Les lauréats devront être présents ou représentés par une personne mandatée expressément au préalable pour voir se remettre leur prix.

Article 10 – Renseignements

Pour tout renseignement, contacter l'association à l'adresse chartreuse.psm@wanadoo.fr tél : 04 73 26 68 44